



2-8 : Finir de recenser les zones naturelles sensibles : humides, prairies sèches, haies, vergers et talus avec une végétation rare à protéger.



Objectif de l'Agenda 21 de Feigères :
Préserver la biodiversité.

Personnes ressources : M. Fluckiger, E. Dross, R. Buenadicha / Commission Urbanisme

Contexte

Les Zones Naturelles Sensibles (ZNS) sont un environnement fragile ou particulièrement vulnérable à certaines activités humaines avec des enjeux importants pour l'eau ou la biodiversité et donc pour le développement durable. Afin de les protéger il faut les cartographier : délimiter leurs contours et recenser leur contenu. A Feigères, le recensement a commencé par les zones humides en 2009. L'article 2 de la loi sur l'Eau de 1992 précise que « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. ». Les zones humides sont un milieu naturel très riche dont les édiles communaux sont responsables (police du maire, PLU, exonération TFNB). A moyen terme d'autres ZNS sont à cartographier.

Description de l'action

- Continuer à recenser les zones humides présentes sur la commune, mais aussi toutes les zones qui présentent un intérêt au regard de la biodiversité (zones sèches, haies, talus, etc.) pour les inscrire dans le PLU et les protéger. A court terme, les référents de cette action mettront les données réunies à disposition de la Commission Urbanisme et du PLU. Suite aux décisions du Conseil l'action pourrait concerner à moyen terme d'autres types de milieux naturels. A ce stade il s'agira de procéder à une validation des résultats du recensement. Pour cela, il faut faire appel à des professionnels.

Objectifs poursuivis par l'action

- ✓ Améliorer la connaissance des espèces présentes sur la commune ;
- ✓ Protéger les espèces menacées et/ou fragiles ;
- ✓ Inscrire dans le PLU de ces zones naturelles sensibles ;
- ✓ Organiser une protection et un aménagement au vue de l'épanouissement des espèces présentes dans ces zones ;
- ✓ Développer la vocation pédagogique en sensibilisant les enfants de l'école (travail en partenariat avec le groupe scolaire) ;
- ✓ Valoriser le patrimoine naturel (tourisme).

Contribution de l'action aux objectifs de développement durable

Couleur

- | | | |
|---|---|--|
| Environnement <input checked="" type="checkbox"/> | Préserver la biodiversité. | |
| Economie <input type="checkbox"/> | | |
| Social <input checked="" type="checkbox"/> | Réaliser un travail pédagogique auprès des enfants. | |

Contribution de l'action aux finalités de développement durable de Feigères et du MEEDDM

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources.
- Epanouissement de tous les êtres humains et amélioration de la qualité de vie.
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Etat d'avancement du projet au moment de la définition de l'action

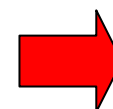
- Pas engagé
- En cours
- Avancé

Coût

- < à 1 000 euros
- < à 10 000 euros
- < à 100 000 euros
- > à 100 000 euros

Importance de l'action par rapport aux objectifs de développement durable

- Très importante
- Assez importante
- Peu importante
- Pas importante



Priorité de l'action

- Très prioritaire
- Assez Prioritaire
- Peu prioritaire
- Pas prioritaire

Elaboration prévisionnelle de l'action

Spécification de l'action	Budget
<ul style="list-style-type: none"> - collecte de documents historiques sur la faune et la flore, la nomenclature, la classification des surfaces kilométriques d'observation sur la commune, sur les cartes IGN et par satellite - intégration sur le plan cadastral des zones ZNS, évaluation critique des méthodes existantes - participation aux travaux de la CCAF, contacts avec la Mairie de Feigères et suivi des travaux des organismes d'étude de l'environnement et de l'aménagement (Adelac, frapna, Apollon 74, LPO, ProNatura, etc.) - achever les observations et le 1^{er} repérage des zones humides et descriptif global - rôle consultatif pour la commission urbanisme - fin avril : élaboration d'un dossier plus complet sur les zones humides - soumission du dossier à des professionnels de l'environnement - septembre 2010 : étude de la réglementation et des possibilités d'intégration des milieux humides dans le diagnostic du PLU et dans les orientations issues du PADD et du Scot. - participation à la politique départementale sur les ENS - édicition de règles interdisant les remblaiements et le drainage y compris des fossés - étude sur la participation des agriculteurs à l'entretien et à la gestion des paysages, protection des pollutions aux nitrates, etc. - 2011 : suite du recensement des autres ENS, mesures de protection envisageables - aménagement des ENS et des rives des cours d'eau selon les directives européennes - 2012 : bilan de la 1^{ère} étape et résultats obtenus (étude ZNS) 	<p>coût global : en fonction du budget de la Mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Autofinancement : possible ✓ Financements extérieurs : Adelac pour compensation
	Partenaires
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Association Protection de l'Environnement de Feigères ✓ Projet d'Observation de la Nature à Feigères ✓ Frapna ✓ Ingénieur forestier et technicien aménagement territoire
Contraintes / risques	Faisabilité
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Très faisable <input checked="" type="checkbox"/> Faisable <input type="checkbox"/> Peu faisable <input type="checkbox"/> Pas faisable
Commentaires / remarques du Conseil municipal	Décision du Conseil municipal
	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Validée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> Reportée

Statut de l'action lors de la réunion Comité 21 du....

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Abandonnée <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée <input type="checkbox"/> A pérenniser <input type="checkbox"/> Reportée
--	---

Suivi de l'action

<i>Intitulé et description des indicateurs de suivi</i>	<i>Valeur initiale</i>	<i>Valeur courante</i>	<i>Valeur objectif</i>
Nombre d'éléments recensés par typologie			

Représentation graphique

Carte de la commune avec les différents éléments recensés

<i>Date</i>	<i>Etapes de réalisation / Description de l'action</i>
Mars 2010	Références cadastre zones humides de Feigères pour Conseil Municipal, décision continuation démarche
Avril 2010	Rapport préliminaire zones humides pour évaluation externe
Depuis Mai	Continuation récolte observations de terrain
Sept. 2010	Examen mesures protection envisageables par Conseil Municipal, décision réglementation et achats
Oct. 2010	Interventions aménagement préliminaires de terrain avec APEF et ADELAC
2011	Compléments analyse ENS
2012	Bilan première étape résultats obtenus étude ZNS